Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 44 (1915)

Heft: 8

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

quences qu'engendre l'abus des lectures romanesques quelles qu'elles soient. Le sujet était délicat, l'auteur a su le traiter avec un tact admirable. Il s'entoure d'ailleurs de documents et de références qui attestent une vaste lecture..... En terminant son travail, l'auteur fait allusion à la préface que M. Paul Bourget a mise à sa dernière création littéraire : « Le démon de midi » et il la présente comme la plus éclatante condamnation de la production romanesque. Cette préface apporte une nouvelle force à la thèse défendue par l'auteur avec tant de compétence. »

*

Revue des familles, pages romandes illustrées.

Sommaire du numéro du 27 mars. — Les grands blessés, par X... — Courrier de la semaine. — Le printemps (J. D). — L'abbaye de Bellelay. — Le ski dans l'armée suisse. — Un portrait de l'empereur Guillaume. — L'état d'esprit des Allemands. — Pensée du jour. — Le mutilé. — Histoire de deux époux belges pendant la guerre (feuilleton). — Mots pour rire.

---ტი ----

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — † M. Alexandre Delley. — Le 27 mars dernier, est décédé, à Fribourg, M. Alexandre Delley, tenancier de la brasserie Peier. M. Delley a été enlevé très rapidement; depuis un certain temps, toutefois, des signes de déclin alarmaient son entourage. M. Alexandre Delley a appartenu, pendant quatorze ans, à l'enseignement primaire fribourgeois. Il était entré à l'Ecole normale de Hauterive en automne 1877; il en sortit en 1881, avec un diplôme d'instituteur. Il débuta à l'école de Porsel, où il se fit apprécier par un solide enseignement. Il v resta jusqu'en 1888, où il fut transféré à l'école supérieure des garçons de Domdidier, qui compta bientôt au nombre des meilleures du district de la Broye. Mais, en 1895, M. Delley se démit de ses fonctions et quitta même l'enseignement. Il avait le goût du commerce et pensait qu'il pourrait subvenir plus largement, dans ce domaine, à l'entretien de sa famille. Il s'occupa d'affaires diverses, tout en dirigeant successivement l'auberge des Maçons, le restaurant de Bellevue, puis la brasserie Peier, dont il restaura l'ancienne renommée. Pendant le cours de sa carrière pédagogique, M. Delley avait manifesté des aptitudes et des qualités qui ont fait regretter vivement sa retraite; il s'était fait dans le corps enseignant de nombreux et fidèles amis. Il a élevé une nombreuse famille, à laquelle il manquera longtemps. On sait que son fils aîné fait honneur au nom fribourgeois dans l'importante fonction de directeur de l'Ecole commerciale supérieure du Vénézuéla, à Caracas.

Mutualité scolaire de Bulle. — Notre « Jeunesse prévoyante », société de secours mutuels et d'épargne, a recu dernièrement l'Acte de reconnaissance fédérale. Celui-ci lui donne droit au subside annuel de 3 fr. 50 par mutualiste, avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 1914. C'est donc un appoint de quelques centaines de francs qui entrera gratuitement chaque année dans notre caisse. Ainsi, nous venons de recevoir le montant de 400 fr. de la Caisse fédérale comme avance pour 1914, ensuite de la remise de nos comptes à l'Office fédéral des Assurances sociales à Berne. D'autre part, le fonds de réserve pour maladie des membres de la mutualité s'élevait, au 1er janvier 1915, à 1,255 fr. 86 et celui d'épargne à 1,989 fr. Les résultats financiers sont donc réjouissants et de nature à donner entière confiance pour l'avenir. Si l'on considère que l'établissement de l'œuvre de la mutualité scolaire de Bulle et les formalités à remplir pour la reconnaissance fédérale ont exigé beaucoup de travail et de persévérance, il est fort regrettable que notre association ne compte actuellement que 135 membres sur plus de 700 écoliers qui fréquentent les classes primaires. Selon les dispositions des nouveaux statuts de l'Association, chaque mutualiste qui verse 8 centimes par semaine au fonds de maladie, soit 4 fr. 16 par année, a droit au paiement des frais de docteur et de pharmacie pendant 180 jours sur une période de 360 jours. Les inscriptions sont reçues en tout temps par les maîtres et maîtresses de classes. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. Verdon, instituteur, secrétaire-caissier de la mutualité. (Communiqué.)

Examens suisses de fin d'apprentissage. — Le rapport sur les examens de fin d'apprentissage en 1914, publié par l'Union suisse des Arts et Métiers, vient de paraître. L'opportunité et l'utilité de ces examens sont bien établies par le fait que, aujourd'hui, ils sont réglés par une loi dans quatorze cantons, que dans douze ils sont obligatoires, et qu'ils sont maintenant introduits dans tous les cantons. Les examens d'apprentis sont placés sous la surveillance de la direction centrale de l'Union suisse des Arts et Métiers, par l'entremise de laquelle ils sont subventionnés par la Confédération. La commission centrale des apprentissages

est présidée par M. Léon Genoud, directeur du Technicum de Fribourg, pour la période de 1912 à 1915. Ajoutons que la participation totale aux examens a été de 6,567 participants (7,223 en 1913). Les apprentis examinés se répartissaient entre 193 métiers. Les professions les mieux représentées quant au nombre des apprentis sont les couturières pour dames, les serruriers, les menuisiers et les mécaniciens. La subvention de la Confédération a été de 55,000 fr., les subventions des cantons de 118,461 fr. et celles provenant d'ailleurs de 8,297 fr. Le total des recettes a été de 128,347 fr. et celui des dépenses de 134,484 fr.

Berne. — Cet automne, un collège libre sera ouvert à l'Institut catholique de Porrentruy. Il y sera voué une attention toute spéciale aux études classiques. Un internat sera adjoint au collège; il recevra des élèves venus soit du Jura, soit de l'étranger. La direction de l'Internat de l'Institut catholique vient d'être confiée à M. l'abbé Charles Humair.

Argovie. — Trop d'instituteurs. — Selon un rapport de l'Association des instituteurs argoviens, le canton d'Argovie court le danger de produire chaque année un trop grand nombre d'instituteurs. De jeunes maîtres, ayant reçu leur brevet au printemps de 1914, n'avaient pas encore de place à l'automne. Les instituteurs brevetés en 1913 n'ont encore que des postes de remplaçants.

France. — 16 inspecteurs d'Académie sur 90 sont mobilisés. Ils sont, en général, remplacés par le proviseur du lycée, le directeur de l'école normale ou l'inspecteur primaire du chef-lieu. Des instituteurs et des institutrices suppléent, dans les bureaux des inspections académiques, les secrétaires et commis mobilisés. 150 inspecteurs primaires sur 424 sont mobilisés. Leur service est assuré par quelques retraités de bonne volonté, une dizaine d'inspecteurs des départements envahis, par les directeurs et les directrices d'écoles normales; enfin, les inspecteurs restés à leur poste se partagent les circonscriptions de leurs collègues mobilisés.

On peut évaluer à *un millier* le nombre des professeurs des écoles normales et écoles primaires supérieures qui sont partis pour l'armée. Toutefois, il n'a pas été nécessaire de les remplacer tous. En effet, la rentrée des écoles normales n'a été que partielle : chacune d'elles ne possède guère que deux années sur trois, les élèves de troisième année

remplaçant dans les écoles élémentaires des instituteurs mobilisés. Et, d'autre part, le personnel des écoles primaires supérieures dont la rentrée était impossible (faute de local) a pu être utilisé dans les écoles ouvertes. Il a suffi, par suite, d'un nombre assez peu élevé de délégués pour combler les vides créés dans ce personnel par la mobilisation. Dans les écoles primaires élémentaires, le nombre des instituteurs mobilisés s'est élevé à 21,000. Mais ce chiffre s'est sensiblement abaissé en septembre; on a renvoyé dans leurs foyers ceux qui n'avaient d'abord été employés qu'à la garde des voies de communication. En novembre, après l'appel des nouvelles classes, il revint au taux primitif : 21,000.

(D'après l'Educateur.)

Grand-Duché de Bade. — Le nombre total des instituteurs badois tombés à la guerre est jusqu'ici de 1,523. 113 instituteurs ont été blessés, 82 ont reçu la croix de fer.

MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

—**∞**--

ACQUISITIONS RÉCENTES

Chaque objet et ouvrage annoncés peuvent être demandés en prêt, dès ce jour. Pour obtenir les ouvrages, il suffit d'indiquer les numéros placés à la suite du titre de l'ouvrage.

Monicaul: P. — Manuel d'enseignement ménager agricole édité par l'Union du Sud-Est des syndicats agricoles. Lyon, rue Centrale, 17, 1910. XXXII 81.

Monod Eug. — Recueil de dictées et de devoirs pour élèves de 9 à 13 ans. (Maître, Vevey). Klausfelder, 1912. XXXII 82.

Montesson D^r Maria. — Les Case dei bambini. La méthode de la pédagogie scientifique appliquée à l'éducation des tout petits. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1912. XXII 25.

Moutier Edward. — De l'éducation sociale et sentimentale des filles. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1912. XXXI 94.

Idem. — Le cycle des hymnes de l'Eglise en vers français, et les poèmes religieux des Philippins de Rouen. Paris, Bloud, 1912. C. II 123.

Natorp, D^r Paul. — Johann Heinrich Pestalozzi. 3 vol. Langensalsa, Gressler, 1910. XXI 57. — Nimm mich mit, es reut dich nit! Ein Reim und Bilderbüchlein für alle braven Kinder. Mit 46 Holzschnitten. Einsiedeln, Benziger. C II 125.